

arise

Procès-verbal
de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 13 janvier 2015

Ludovic DAVID

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 janvier 2015

Dénomination sociale : Administrateurs du Réseau Informatique et des Services aux Étudiants

Siège social : 18, Allée Jean Rostand, 91025 ÉVRY CEDEX

L'an deux mil quinze, le treize janvier à dix-huit heures, les membres de l'association se sont réunis dans la salle S2 du bâtiment de l'École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise (ENSIIE) situé au 1, square de la Résistance, 91025 ÉVRY, sur convocation des membres du trente décembre deux mil quatorze.

L'assemblée est présidée par M. FERRES en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par M. DAVID.

Le président constate que 26 membres sont présents ; le nombre total de voix est ainsi de 26.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- lecture et approbation du bilan moral ;
- lecture et approbation du bilan financier ;
- présentation des listes et questions aux listes ;
- élection d'un nouveau bureau ;

Avant de passer au bilan moral, les membres du Conseil d'Administration présents ont voté à l'unanimité pour désigner M. Alexandre MORIGNOT membre d'honneur.

Bilan moral

- Mise à jour des machines virtuelles
- Finalisation de la migration de Tom vers Jerry
- Nouvelle application du bar avec mise en place d'un serveur de diffusion de musique dans le foyer
- Amélioration du Wi-fi au foyer
- Mise en place du backup des configurations et bases de données de nos machines
- Préparation au changement de serveur IRC
- Préparation de Gitlab

Après lecture du bilan moral, l'assemblée générale approuve à l'unanimité ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Bilan financier

Une fois le bilan moral fini, le président donne la parole à M. IMBERT en sa condition de trésorier :

| | |
|-----------------------|-------------------------|
| Banque | 8 367.59€ |
| Caisse | 456.00€ |
| Chèques non-encaissés | 24.00 € |
| Total dépenses | 24.00€ (remboursements) |
| Total recettes | 712.00€ (Estudines) |

Après lecture du bilan financier relatif aux comptes de l'association, l'assemblée générale approuve à l'unanimité ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Présentation des listes

Après rappel par Monsieur le Président que le bureau est à renouveler, c'est-à-dire que 4 sièges sont à pourvoir, deux listes sont candidates :

La liste de M. LE BOUËC

- Maxime LE BOUËC, président ;
- Guillaume JICQUEL, vice-président ;
- Jérémie DE ROCHEFORT, secrétaire général ;
- Alix OLLIVIER, trésorière.

Cette liste expose son projet pour l'année à venir :

Projet de la liste de M. LE BOUËC :

- Estudines : Solution fibre optique avec Orange (elle devait arriver mi-janvier, reportée à mi-février, escompté début mars) avec un possible rétablissement de l'antenne après diagnostic à la faculté
- Continuer à mettre à jour le parc des machines virtuelles et physiques
- Backup : poursuite de la mise en place
- Un contact pour le câblage durant le bureau précédent ; passage à un système type guichet afin de mieux distribuer les requêtes des utilisateurs
- Continuité des projets
- Améliorer les services actuellement proposés
- Améliorer la gestion des projets : Gitlab (avec formation à ce nouvel outil)
- Déploiement d'un nouveau système d'authentification en remplacement d'OpenID : AriseID basé sur le protocole OAuth
- Refonte interne du réseau débouchant potentiellement sur la proposition de VMs aux IIEns

La liste de M. CASSIER

- Sylvain CASSIER, président ;
- Simon DEFONTAINE, vice-président ;
- Aurélie FOOS, trésorière ;
- Yasmine MARICAR, secrétaire général ;
- Alexis DAMIENS ;
- Raphaël BELUS ;
- Jérôme BERTHELIN ;
- Cloélia TOMLINSON ;
- Léa MAETZ ;
- Nicolas PIERROT ;
- Alexandre LEFEBVRE ;
- Nicolas PACQUERIAUD ;
- Guillaume JICQUEL ;

Élection d'un nouveau bureau

Les élections au bureau d'Arise sont faites par un scrutin par liste. Le règlement intérieur d'Arise spécifie que le bureau peut décider d'invalider par une décision motivée une liste qui se présente. La liste de M. LE BOUËC a été validée et l'invalidation de la liste de M. CASSIER a été motivée par le fait que certaines personnes n'étaient pas au courant qu'elles étaient sur la liste.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, il a été procédé au vote.

Voici les résultats obtenus

Pour : 24 voix ;

Contre : 2 voix ;

Blanc : 0 voix ;

Abstention : 0 voix.

Sont déclarés régulièrement élus :

- M. LE BOUËC Maxime, né le 06/03/1993 à Saint-Brieuc (22), demeurant à Évry (91) et exerçant la profession d'étudiant, pour le poste de président ;
- M. JICQUEL Guillaume, né le 28/09/1994 à Paris 14ème (75), demeurant à Évry (91) et exerçant la profession d'étudiant, pour le poste de vice-président ;
- M. DE ROCHEFORT Jérémy, né le 07/05/1994 à Paris 14ème (75), demeurant à Évry (91) et exerçant la profession d'étudiant, pour le poste de secrétaire général ;
- Mme. OLLIVIER Alix, née le 31/10/1995 à Paris 14ème (75), demeurant à Évry (91) et exerçant la profession d'étudiant, pour le poste de trésorier.

L'assemblée générale de l'association A.R.I.S.E. : Administrateurs du Réseau Informatique et des Services aux Étudiants, en nommant son nouveau bureau, délègue le fonctionnement de son compte bancaire enregistré à la BNP Paribas, n°30004 01621 000010529872, au président M. LE BOUËC et à la trésorière Mme. OLLIVIER par signatures séparées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à dix-huit heures et vingt-six minutes.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

À Évry, le

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance